

Groupe des élus Rassemblement Pour Brest
Ville de Brest – Brest métropole

La Présidente

Brest, le 11 mars 2016

Monsieur François Cuillandre
Maire de Brest

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal du 10 mars 2016, je vous ai interrogé sur la gouvernance de Brest Evénements Nautiques et les festivités de Brest 2016 qui se dérouleront du 13 au 19 juillet prochains. Je n'ai pas reçu d'éléments de réponse satisfaisants de votre part.

Or vous soumettez au bureau de la métropole du 18 mars prochain deux rapports n°12 et n°13 proposant des subventions à Brest Evénements Nautiques. Il paraîtrait naturel que nous soyons informés des circonstances ayant engendré ces problèmes de gouvernance et leur éventuelles conséquences budgétaires afin de pouvoir délibérer en toute connaissance de cause.

C'est pourquoi, je réitère un certain nombre de mes interrogations.

On apprend que Monsieur François Arbellot, directeur de BEN depuis début 2015, n'exerce plus cette fonction depuis quelques jours et que vous auriez nommé pour le remplacer votre directeur de cabinet, Monsieur Marc Mathieu.

Vous avez indiqué que le directeur était démissionnaire, alors que l'intéressé a laissé entendre qu'il avait été mis fin à ses fonctions.

S'agit-il d'une démission ou d'un licenciement ?

Ces deux situations n'ont pas les mêmes incidences budgétaires pour Brest Evénements Nautiques et pour nos collectivités. Nous sommes fondés à en être informés sans délai.

S'agissant de la nomination de votre directeur de cabinet Monsieur Mathieu, appelé à diriger l'organisation des fêtes nautiques de juillet 2016, il nous importe aussi d'en connaître, les conditions juridiques et budgétaires, notamment en termes de rémunération, et leurs conséquences pour les collectivités Ville de Brest et Brest métropole.

Je vous remercie par avance de me faire parvenir ces informations dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bernadette MALGORN
Conseillère municipale de Brest
Conseillère communautaire